

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROUVEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES } No. 46, Rue Grant, St. Roch.
} No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DÉPÔTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. GINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal.—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières.—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Québec, 7 Février, 1842.

No. 91.

MÉLANGES.

UNE MALEDICTION.

Suite.

— Non... non pas ainsi... reste !... Il faut que la punition suive le crime. Il faut qu'une lourde chaîne unisse vos remords. Ah ! vous avez lutté contre moi ! vous avez voulu me forcer à consentir au malheur de ma fille... Eh bien ! soit : vous subirez l'expiation... Ondine, vous épouserez cet homme... cet homme qui est lâche, joueur et débauché ! cet homme qui convoitait votre fortune et qui vous a déshonorée pour me forcer à l'accepter comme gendre... vous l'épouserez... ce sera votre châtiment, car vous serez malheureuse !

— Monsieur... balbutia Victor, on vous a trompé sur moi : j'espère mériter un jour votre pardon...

— Jamais !... maintenant, monsieur, sortez. Dès demain, vous ferez toutes les démarches nécessaires pour hâter ce mariage, car la vue de cet enfant, que vous avez perdue, me tuerait... sortez, monsieur.

Victor qui, malgré la réalisation de l'espérance, se sentait embarrassé et honteux sous le regard méprisant et hautain du général, s'éloigna rapidement sans jeter les

yeux sur la malheureuse Ondine qui toujours à genoux, restait le corps affaissé sur lui-même comme morte à tout sentiment réel.

— Relevez-vous... murmura le général avec abattement.

Ondine leva les yeux sur son père :

— Je ne le puis pas, dit-elle d'une voix étouffée.

Le général la prit dans ses bras, la déposa sur son lit, et se détournant pour cacher les larmes qui mouillaient ses yeux :

— Je vais vous envoyer votre femme de chambre, dit-il d'une voix basse, et il sortit précipitamment.

Trois semaines après, le mariage de Victor avec Ondine se célébrait sans bruit, sans éclat. Les témoins indispensables avaient été seuls priés ; et si le général ne s'était pas borné à donner son consentement par écrit, sans paraître lui-même, c'était seulement parce qu'il avait craint de révéler ainsi la faute de sa fille. Il assista donc au mariage, mais plutôt comme un étranger que comme un père, il n'adressa pas une parole à son gendre, pas un regard à son enfant. Une seule fois, pendant la bénédiction nuptiale, il leva furtivement les yeux sur Ondine ; il la vit si pâle, si accablée, qu'une larme sillonna sur ses joues ; mais il la déroba à tous les regards et reprit sa contenance froide et sévère.

En sortant de l'église, les jeunes gens montèrent en voiture pour retourner à Paris qu'ils devaient habiter. Avant de partir, Ondine, par un mouvement désespéré, saisit la main de son père et murmura d'une voix pleine de sanglots :

— Ah mon père... pardonnez-moi !

Le général détourna la tête, retira sa main et ne répondit pas. Ondine appuya son mouchoir sur sa bouche pour étouffer un gémissement, et s'élança dans la voiture.

Deux ans s'étaient écoulés ; deux ans, pendant lesquels la terrible malédiction du père avait pesé de tout son poids sur la tête de sa coupable fille. D'abord Victor, qui avait tant espéré pour lui de l'influence politique du général, avait fait tous ses efforts pour obtenir le pardon de sa séduction. Il avait échoué. Le cœur du général était trop douloureusement blessé pour qu'il pût pardonner. La solitude, dans laquelle il vivait, l'aigrissait encore, et lorsque son bonheur était entièrement détruit, il ne pouvait oublier que c'était à Victor qu'il devait cette souffrance. L'amour paternel plaidait quelquefois en faveur de sa pauvre fille qu'il abandonnait ; mais le mépris qu'il éprouvait pour son gendre étouffait tout autre sentiment. Il voulait punir, et, se renfermant dans une dure sévérité, il refusa de voir ses deux enfans ; lorsque Victor fut bien certain que tout rapprochement était impossible, il leva le masque, et Ondine en sentit les terribles effets. Il s'éloigna d'elle, se rejeta dans les orgies auxquelles il avait renoncé depuis quelque temps. Le jeu, les femmes, les amis toujours si nombreux autour d'un dissipateur achevèrent de dévorer les débris de sa fortune et la dot de sa femme. Ondine, frappée à-la-fois par la colère de son père et par l'indifférence, peut-être par la haine de son mari, avait succombé sans doute à sa douleur si un sentiment pur et saint ne l'avait attachée à la vie : elle avait l'espoir d'être mère. Mais avant que Dieu ne lui envoyât cette céleste consolation, de nouveaux chagrins l'assaillirent. Victor, chargé de dettes, perdu de réputation, dut, pour sauver sa liberté, abandonner la France ; ce fut en Angleterre qu'il alla chercher un asile, traînant après lui une femme désolée, la misère et déjà l'infamie.

Arrivé à Londres, il déploya d'abord un luxe qui aurait paru étrange si l'on avait bien connu sa position. Ses salons s'ouvrirent aux joueurs riches, hardis et passionnés. Et d'abord il fut heureux au jeu !... heureux ! comme peut l'être l'homme qui a jeté dans la gueule béante de l'hydre tout ce qu'il possédait, et qui pour reconquérir ce qu'il a perdu, ne recule devant aucun moyen.

Cet état de choses ne pouvait durer longtemps. Ceux qui perdaient s'étonnèrent d'un hasard si constamment contraire ; de l'étonnement, ils passèrent aux soupçons. Victor s'en aperçut, et dut renoncer, pour quelque temps du moins, à son odieuse industrie. Ondine le voyait rarement, et cependant, les yeux encore rouge des larmes qu'elle avait versées, honteuse du rôle qu'elle jouait, elle devait paraître

dans ses salons les jours de réception, essayant de faire grimacer un sourire à ce visage pâle et flétri.

Cependant, l'instant arriva où elle se sentit forte, courageuse et résignée ; elle était mère ! Elle avait un fils à aimer ; un fils sur qui allaient se concentrer toutes les saintes affections que renferme le cœur d'une femme. Cet enfant, elle le couvrit de larmes et de baisers. Elle crut que la colère de Dieu s'apaisait ; et, dans ce premier bienfait, elle puisa l'espérance d'un meilleur avenir.

Une nuit, Ondine venait de s'endormir ; le berceau de son fils était près de son lit, et la jeune mère tenait encore la main de son enfant, le sommeil l'avait surprise, tandis qu'elle le contemplant, et un doux sourire d'amour et de bonheur errait sur ses lèvres. Deux heures venaient de sonner. Victor entra et s'approcha du lit de sa femme. Au bruit qu'il fit, Ondine s'éveilla et tressaillit de surprise et peut-être d'effroi à la vue de son mari.

— Devez-vous, dit Victor d'une voix brève ; nous partons.

— Je ne vous comprends pas.

— Nous partons, vous dis-je. Il nous faut deux heures au moins pour tout préparer, et dans deux heures il sera jour. Hâtez-vous, au nom du ciel !

— Retournons-nous donc en France ?... balbutia Ondine, en s'habillant précipitamment.

— Non, oh ! non.... C'est impossible maintenant.

— Partir ! encore !... murmura Ondine, en jetant un regard désespéré sur son enfant. Oh ! nous n'aurons donc pas une heure de repos.... Victor, ne pouvons-nous pas attendre.... votre fils est bien jeune pour supporter un voyage.... et moi, je suis encore bien faible !

— Il faut donc tout vous dire ? Eh bien ! Si dans une heure nous ne sommes point partis, au point du jour, je serai arrêté comme escroc et comme faussaire....

— Oh ! mon Dieu ! mais cela n'est pas. On vous accuse à tort, n'est-ce pas, Victor ?

— Vous êtes folle ! Où donc, sans cela, aurais-je pris pour soutenir tout ce luxe qui vous entoure..

— Mon Dieu ! mon Dieu ! soupira Ondine, dont le visage était devenu livide. Et tout à coup elle commença les préparatifs du départ. Les mains tremblantes, saisie d'une fièvre violente, elle allait et venait, sans savoir ce qu'elle faisait, répétant d'une voix brève et saccadée :

— Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

Une malle avait été apportée, et Victor veillait à ce que sa femme n'y renfermât que le strict nécessaire :

— N'oubliez aucun de vos bijoux, ils serviront au besoin. La fortune cette nuit m'a été propice, j'ai gagné deux cents louis... C'est plus qu'il ne nous faut pour gagner les États-Unis... Dépêchez-vous donc !

Ondine obéissait machinalement, sans rien entendre, sans paraître même comprendre ce qu'elle faisait. Elle agissait comme si elle eût été sous l'empire d'un horrible cauchemar.

Tout fut promptement terminé ; Victor, dans sa préoccupation, ne vit pas le changement effrayant qui s'opérait sur les traits de la malheureuse Ondine ; ses joues s'étaient couvertes d'une brûlante rougeur ; ses yeux brillaient, et ses dents serrées convulsivement, ne laissaient plus sortir un son de sa poitrine oppressée. Oh ! il fallait qu'elle souffrît horriblement ! Elle prit son fils, l'enveloppa avec soin et suivit son mari, qui marchait devant elle, précédé lui-même d'un domestique dévoué qui portait la malle.

Comme ils sortaient de la maison, le jour commençait à poindre. Un constable vint de ses agens se présenter brusquement devant les fuyards :

— Victor Cérusy, dit-il, en étendant sa baguette blanche, au nom du roi, je vous arrête.

Ondine ne poussa pas un seul cri, mais elle serra son fils dans ses bras, et tomba évanouie sur le seuil de la porte. (La fin au prochain numéro.)

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 7 FÉVIER, 1842.

L'ÉMIGRATION.—Le *Canada Times*, l'excellente feuille libérale de Montréal reproduit d'un journal anglais d'Angleterre, le *Times* de Leeds, un article des plus forts bien fait pour dissuader ses compatriotes de se laisser transporter au Canada par une aristocratie qui n'a souci de compatir aux maux des basses classes que parcequ'elle craint pour elle-même. Ce morceau beaucoup trop long pour notre journal contient les passages suivants :—

«... Le Canada n'est contenu maintenant que par quinze mille de nos meilleurs soldats.... Chaëun sait comment la rebellion canadienne fut amenée et comment on la réprima. Les Canadiens voulaient la réforme parlementaire comme leurs co-sujets la veulent dans la mère-patrie et ils travaillaient activement à obtenir la majorité nécessaire dans leur chambre des Représentants. Mais ceci ne convenait pas à la faction oligarchique dont les intérêts gissent dans un mauvais gouvernement. Elle envoya les militaires contre les défenseurs de la réforme parlementaire, ils poursuivirent leur orateur à travers la campagne, traînèrent leurs représentants en prison la corde au cou attachés à des charrettes ; des comtés entiers furent envahis et dévastés parceque le peuple ne voulait point se soumettre tranquillement à ces indignes brutalités ; des villages furent réduits en cendres, leurs habitans massacrés de sang-froid, ou plongés dans des crechots ; tandis que les agents militaires de ces crimes horribles furent chargés d'honneurs et de récompenses arrachés aux dépouilles des classes industrieuses de l'Angleterre, qui par leur patient assentiment se rendent les complices du même système de tyrannie qui les retient ici sous un joug aussi cruel.»

Voici de plus du même article l'extrait d'une lettre assez singulière d'un Colonel Thomson touchant les Colonies :—

« Le système colonial tout entier est seulement un moyen de supporter l'oligarchie aux dépens de la communauté par un procédé semblable à celui par lequel on fait des soulers en coupant des bottes. Les colonies sont autant de pépinières à voleurs trop gros pour être pendus,—de filouteries (*picking of pockets*) par actes du Parlement—des fraudes de hautes classes aux dépens des plus humbles. Tous les honnêtes gens dans les colonies vivent comme des crapauds sous la herse jusqu'à ce qu'ils puissent se débarrasser de la lourde domination de la mère-patrie et cela simplement parceque tout le système est organisé pour servir les intérêts non pas de honnêtes gens, mais de quelqu'un d'autre. Et puis viennent les meurtres, les coupe-gorges, les massacres de prisonniers par d'honorables assassins payés de votre poche.—Voilà tout ce que vous invite à aller chercher pour vous et vos enfans.... à moins cependant que la machine vapeur du seigneur ne vienne à faire explosion. Encore une fois, restez si vous êtes sages. Le tems ne peut pas être loin où l'industrie sera libre et où l'homme qui travaille pourra vendre le fruits de son industrie sans aller aux colonies en chercher la fibre.é.»

NOUVEAU GENRE DE PEINTURE ET DE DESSIN.

Nous avons eu le plaisir ces jours derniers de faire la connaissance d'un aimable artiste français, Mr. VICTOR ERNETTE, qui voyage par le monde afin de communiquer aux bien disposés la découverte qu'il a faite d'un nouveau genre de dessin-peinture des plus faciles et de l'effet le plus ravissant. Nous recommandons beaucoup aux curieux et aux amateurs (il est logé à l'hôtel d'Albion) d'aller d'abord inspecter quelques uns des produits de son talent et lorsqu'ils apprendront qu'après six leçons du jeune maître il leur sera possible d'en faire de tout semblables, nous sommes bien trompés s'ils résistent à la tentation de s'inscrire immédiatement au nombre de ses élèves. Il a de charmants vases de fleurs et de fruits, des oiseaux, des papillons etc peints sur papier et sur bois avec une fraîcheur

un naturel, un transparent qui le disputent aux meilleurs effets de la peinture à l'huile ; chacun des dessins n'exige tout au plus qu'une heure de travail et cette facilité provient tout simplement de la manière d'employer les couleurs à l'eau ; c'est ce que Mr. ERNETTE se charge d'enseigner en si peu de tems. Son dessin en noir qui imite à s'y méprendre l'estompe la plus parfaite et la plus délicate a, sur ce genre là, l'immense supériorité de la rapidité, et surtout de l'indélébilité, car au lieu d'employer du crayon ou des saucés sèches comme dans l'estompe et le mezzo-tinto c'est avec un liquide gras qu'il opère. Il faut vraiment l'avoir vu travailler pour croire à tant de perfection et de vitesse à la fois. Mr. ERNETTE possède bien son art et il en explique les principes élémentaires avec une méthode si concise et néanmoins si complète que les intelligences les moins actives ne peuvent que les saisir de suite et les retenir à jamais ; ses leçons (nous n'en parlons aussi sûrement que parceque nous avons déjà eu l'avantage d'en recevoir quelques unes nous-même) bien remplies par des préceptes et des exemples, sont si parfaitement et si graduellement divisées que nous sommes certain qu'il peut, comme il le promet dans son programme, mettre des personnes qui n'auraient aucune notion préalable du dessin, en état d'exécuter après six leçons aussi utilement employées toutes espèces d'ornemens en fleurs et en fruits. Il fait travailler ses élèves immédiatement d'après la nature. Quant aux personnes qui auraient déjà quelques notions du dessin et de la peinture à l'eau trouveront par la nouvelle méthode un moyen d'abrèger considérablement le travail manuel tout en y gagnant aussi sous le rapport de l'effet.

Il n'y a que quelques jours que Mr. Ernette est dans notre ville et déjà il compte beaucoup d'élèves ; entr'autres quelques dames du couvent des Ursulines et de ce ui de l'Hôpital Général.

Il exécute des portraits en miniature à des prix fort modérés.

Comme le séjour de Mr. Ernette à Québec sera sans doute prolongé par le nombre d'élèves qu'il devra satisfaire, comme déjà il l'a été à Montréal par la même cause au delà du tems qu'il se proposait d'y passer, nous aurons probablement occasion de parler encore de lui, de ses productions et des élèves qu'ils aura pu former.

Température.—On voit par les journaux de Montréal que la température de cet hiver y est si douce qu'on peut véritablement dire et sous plus d'un rapport qu'elle est hors de saison. La pluie et la boue en Février dans le Bas-Canada c'est ce qui ne se voit pas souvent. C'est, sans doute la Providence qui guide ce changement dans l'ordre de choses ordinairement établi, afin de soulager un peu les pauvres habitans du district de Montréal de l'ordonnance des *Sleighs* Thomson dits Bruneau, (puisse leur âme à tous deux reposer au fond d'un cahot).

A Québec (où les *Sleighs* de travers ne sont mis en usage que par les ultras loyaux, et encore cela sur la route de Ste. Foy seulement, parcequ'ils ne peuvent faire autrement sans s'exposer à payer l'amende, chose sur laquelle la loyauté la plus officielle et la mieux rétribuée n'entend raison qu'à demi), dame nature s'est comportée d'une manière totalement différente. Nous voguons depuis les premiers mois d'hiver entre six ou huit pieds de neige, entre des journées de 28 degrés au dessous de zéro et des endemains de cinq ou six au dessus. Vendredi dernier il a fait assez chaud et même il est tombé de la pluie dans la matinée ; ce jour-là Mr. Miller, celui qui a entrepris l'enlèvement des neiges et qui cœt

année ne doit pas faire une fortune colossale, s'est écrié : Il m'eût plus plu qu'il eût plu tôt.

La corporation offre par une annonce publique la récompense de 30 louis pour le meilleur et 10 louis pour le second plan avec les estimés des travaux nécessaires pour fournir de l'eau à la ville de Québec. Le conseil aurait épargné bien des recherches aux concurrents s'il avait indiqué au moins approximativement le maximum de la quantité requise chaque jour, calcul qu'il aurait pu faire aisément d'après les documents à sa disposition. Sans de semblables données il est bien clair qu'on ne peut asseoir d'une manière un peu sûre la force voulue et par conséquent le coût d'aucune machine. Il faudrait si cela était possible savoir la quantité pour la Basse-Ville, séparément d'avec la Haute et de plus si St. Roch participerait à cette, amélioration et pour quelle quantité.

Malgré ce que nous avons dit de Kingston dans nos précédentes feuilles, les habitans de cette ville-là s'obstinent de la manière la plus opiniâtre à retenir au milieu d'eux et par tous les moyens imaginables le personnel de l'administration du pays. Les journaux du susdit village continuent de plus belles à vanter leurs belles propriétés *foncières* dont cependant ils brûlent de se défaire. Pour nous qui jusqu'ici n'avons su trouver à Kingston que des propriétés laxatives, si le gouverneur veut persister à retenir cette ville, contre tout bon sens et sentiment, comme siège du gouvernement, nous déclarons que nous déclarerons que son administration sera désormais baptisée : le *gouvernement du siège*.

La corporation de Québec dans sa séance de vendredi dernier a décidé que les chiens trouvés errants seraient immédiatement tués. Nous supposons que l'on aura encore une fois recours à la méthode barbare et totalement infructueuse de l'empoisonnement, à moins que l'on ne retourne aux affreux accrocheurs d'autrefois. Il nous semble que le but que l'on se propose serait bien mieux atteint si des hommes autorisés par le conseil de ville s'emparaient des chiens trouvés sans muselières (ce qui est facile au moyen d'un fort fil de fer en nœud coulant) et les emmenaient dans un lieu fixé pour cet objet. Là on les garderait durant trois jours et si au bout de ce tems ils n'étaient point réclamés on les tuerait. Lorsqu'une personne irait réclamer un chien elle serait obligée de payer une amende dont la moitié serait destinée à l'homme qui aurait pris l'animal et l'autre couvrirait les frais de la maison de détention. De cette manière la bourse publique ne perdrait rien, et les propriétaires de chiens qui auraient une fois été mis à l'amende prendraient leurs précautions pour ne pas y être pris une seconde fois.

Cette méthode a donc pour elle la sûreté publique ; de plus elle délivrerait la ville du spectacle cruel de la boucherie et de l'agcnie de ces animaux qui n'ont que de l'affection pour l'homme. On ne verrait plus comme par le passé les gens de la corporation aller dans des cours, entre des contreportes empoisonner des chiens bien nourris, bien soignés et par cela même ; sans nul danger pour le public tandis qu'ils n'osent se montrer dans les faubourgs où abondent les chiens sans maîtres et sans asiles, parcequ'ils y craignent les démonstrations qui signalent ordinairement le passage de ceux qui exercent le vil emploi de tueurs de chiens.

Dans cette même séance le conseil a découvert que son comité de la sante pu-

blique n'a rien fait. Il a reçu aussi un rapport obscur du comité de la lumière recommandant d'allumer immédiatement 200 lampes; ce qui sera fait sûrement au plus tôt, puisque Mr. Patton a remplacé Mr. Huot qui était assez fou pour ne pas vouloir faire de dépense sans savoir d'où viendrait l'argent. Nous admirons pour notre part la méthode britannique qui consiste à dépenser l'argent avec d'autant plus de prodigalité qu'on sait moins où l'on en prendra. Au bout du fossé la culbute.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

Ah! faudra-t-il toujours partout,
Que Jean-Baptiste paye pour tous.

M'sieur le Fin-Taxe;

Voudriez-vous m'faire l'plaisir d'faire connaitre au public le zabu, et le fraudes qui sont tout le jours en usage a l'egard de nous pauvre Jean-Baptiste, je veut parler de certains m'sieurs de vote ville quebecquoise qui sont dans la classe des Robes noir. J'va vous raconté mon histoire toute belle quelle est sans deguissement, j'm'abstiendrai seulement de mettre aux yeux du public le nom des personnages, pas même abregé. Il fait bon d'vous dire qu'in jour j'étions pour acheté zune terre comme disais mon homme "by Sheriff Sale". Un certain m'sieur professeur de Robe noir, voulant faire mon bonheur comme il le dit (mais plus encore celui de sa bourse) s'approcha de moi en souriant, me dit: Voulez-vous acheter cette terre; je lui repondit qu'oui. Bien me dit-il, je suis employé par un de mes clients pour l'acheter aussi; mais, si vous voulez me donner dix louis, je ne m'opposerez pas a vous et je vous favorisera. De cette manière vous mettez cinquante louis dans votre poche a part des dix que vous me donnerez, car s'exprimait-il, "*An able man draws advantage from every thing*". Ainsi continua-t-il, j'ai déjà en beaucoup d'occasions aidé des pauvres gens de la campagne, qui n'entendent pas ces affaires-là, je suis porté à leurs bien et à les retirer d'affaires comme celle-ci, avec avantage. J'ai pris pour devise les mots suivants que je me dit à moi-même lorsque je veux protéger quelqu'un comme dans l'occasion présente *Noni sibi, sed toti genitum se credere mundo*.

Mon protecteur desintéresse continua seul sa harangue jusqu'à l'heure de la vente. et me faisait toujours remarquer sa bonne attention pour moi (il faut croire qu'il oubliait son client qu'il représentait dans cette occasion) et me dit voulez-vous agréer ma proposition, a quoi je répondis que je trouvais que c'était un peu cher; et la vente commençait alors. Mon prétendu bienfaiteur se retira un peu a l'écart, et ravint aussitôt avec un petit billet dans sa main; tenez, dit-il signez moi ceci pour dix piastres et je vous abandonne le reste. Je me retourna vers lui en disant (assez haut pour être entendu de tous ceux qui nous environnaient) un avocat ne me subtilisera pas de cette manière. Il fut hors de l'auditoire avant que j'eusse eu le temps de lui parler d'avantage. Je me trouva dernièrement dans une même circonstance, étant encore sur les lieux d'une vente, un autre m'sieur de la même classe auquel je n'avait jamais parlé vint me saluer avec beaucoup de grace, me demandant si je desirait faire quelque acquisition; je me contenta de sourire sans lui donner de réponse, en pensant que cette méthode était "*manners of the Lawyers*", combien de nos confrères ont

été escamoté par cette supercherie! Vous pouvez mieux remédier à ces abus, si fréquemment mis en usage, à l'égard du pauvre Jean-Baptiste, qui ont maintenant l'avantage d'avoir ses enfans capable de leur lire les journaux, d'en retirer ensuite les fruits qui peuvent leurs être appréciables,

Et vous obligerez beaucoup

celui qui désire toujours être

votre ami,

LE FRÈRE ADOPTIF DE JEAN-BAPTISTE.

AUX CORRESPONDENTS.

** La communication d'un DEFENSEUR est beaucoup trop verbuse pour notre journal. D'ailleurs pour que dans l'état où elle est nous puissions l'admettre il faudrait ou que les noms et désignations des personnes attaquées fussent retranchés ou que ceux de l'auteur et des messieurs qui ont recommandé d'écrire l'épître en question parussent au bas à la place de la signature anonyme.

** Il faut avoir beaucoup de temps et fort peu d'esprit à perdre pour se donner la peine d'écrire une lettre comme celle qu'on nous a envoyée au sujet d'un chat mort. Nous croyons que dans le cas cité, M^r. Russell a eu raison d'agir comme il l'a fait, car ce n'était sûrement pas dans des intentions fort salutaires envers le prochain que le jeune homme avait ramassé et portait à la main dans la rue feu-Rominagrobis.

CORPORATION DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

AUX INGENIEURS CIVILS &c.

HÔTEL DE-VILLE, QUÉBEC,
1^{er} Février 1842.

AVIS public est par le présent donné qu'un prix de TRENTE LIVRES Courant sera accordé par le Conseil-de-Ville à la personne qui préparera et lui soumettra les meilleurs PLANS et CALCULS sur les travaux nécessaires pour pouvoir cette Cité d'eau proviens d'aucune des diverses sources dans le voisinage d'icelle, et sur l'endroit le plus convenable pour la construction d'un Réservoir &c.

Un prix de DIX LIVRES Courant sera aussi accordé pour les Plans etc. qui seront jugés les meilleurs ensuite.

Les dits Plans &c. devront être déposés au Bureau du Greffier de la Cité, le ou avant le 1^{er} Mai prochain.

Par ordre du Conseil

GEO. FUTVOYE,

Greffier de la Cité.

Messrs. les Editeurs de tous les Papiers-nouvelles de Québec et de Montréal publiés en français sont priés de donner une insertion à l'Avis ci-dessus, et de transmettre une Copie du Papier-nouvelle au dit Bureau et leurs comptes au Bureau du "CANADIEN."

G. F

A V I S.

POELES RUSSES.

LA compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encan de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.

JB. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (macintosh) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.